

RCS : CHALON SUR SAONE

Code greffe : 7102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHALON SUR SAONE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00375

Numéro SIREN : 500 009 402

Nom ou dénomination : L C 6

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2018 sous le numéro de dépôt 2460

LC6 SASU
57 Boulevard Saint Antoine
71200 LE CREUSOT

Comptes annuels
au 31 décembre 2017

EXEMPLAIRE GREFFE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	22 500		22 500	22 500		
	Constructions	198 227	83 272	114 955	129 104	-14 149	-10.96
	Installations techniques, matériel et outillage	30 380	24 895	5 485	15 612	-10 127	-64.86
	Autres immobilisations corporelles	482	438	44	204	-161	-78.60
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	275 000		275 000	265 000	10 000	3.77
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	526 589	108 605	417 984	432 420	-14 436	-3.34
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	56 125		56 125	46 253	9 872	21.34
	Autres créances	143 699		143 699	138 663	5 036	3.63
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	773 264		773 264	780 848	-7 583	-0.97
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	973 089		973 089	965 764	7 324	0.76
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 499 678	108 605	1 391 073	1 398 184	-7 112	-0.51

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 966 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	966 000	966 000		
	Réserves				
	Réserve légale	10 053	10 053		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	119 115	99 088	20 027	20.21
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	8 865	20 027	-11 162	-55.73
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 104 034	1 095 168	8 865	0.81
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	7 641	15 191	-7 550	-49.70
	Concours bancaires courants	68	65	3	4.48
	Emprunts et dettes financières diverses	256 280	264 977	-8 697	-3.28
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 281	5 018	3 263	65.03
	Dettes fiscales et sociales	14 768	17 765	-2 997	-16.87
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	287 039	303 016	-15 977	-5.27
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 391 073	1 398 184	-7 112	-0.51

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

287 039 295 380

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1 *	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	126 361		126 361	126 957		-596	-0.47
Chiffre d'affaires NET	126 361		126 361	126 957		-596	-0.47
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			0	3		-3	-93.21
Total des Produits d'exploitation (I)			126 361	126 960		-599	-0.47
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			25 533	12 421		13 112	105.56
Impôts, taxes et versements assimilés			9 524	9 496		28	0.29
Salaires et traitements			36 000	36 000			
Charges sociales			18 296	19 553		-1 257	-6.43
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			24 436	24 436			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			6	4		1	29.73
Total des Charges d'exploitation (II)			113 795	101 911		11 884	11.66
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			12 566	25 049		-12 483	-49.83
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 303		2 744		-441	-16.08
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			1 366		-1 366	-100.00
Total V	2 303		4 110		-1 807	-43.97
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	4 439		5 598		-1 159	-20.71
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	4 439		5 598		-1 159	-20.71
2. Résultat financier (V-VI)	-2 136		-1 488		-648	-43.53
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	10 430		23 561		-13 131	-55.73
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	1 565		3 534		-1 969	-55.72
Total des produits (I+III+V+VII)	128 664		131 070		-2 406	-1.84
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	119 799		111 043		8 756	7.89
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	8 865		20 027		-11 162	-55.73

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

En Euros.

AUDITIS

LC6
57 Boulevard Saint Antoine

71200 LE CREUSOT

ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

AUDITIS

33 Rue des Oiseaux

BP 80153

71306 MONTCEAU LES MINES

03.85.58.57.58

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 391 072.83 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 126 360.78 Euros et dégageant un bénéfice de 8 865.29 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été établis selon les normes comptables françaises issues du règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général homologué par arrêté ministériel du 08/09/2014, et codifié aux articles L129-12 à L123-28 et R.123 à 172 à R123-208 du Code de Commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains	22 500		
Constructions sur sol propre	127 500		
Installations générales agencements aménagements des constructions	70 727		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	30 380		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	482		
TOTAL	251 589		
Autres participations	265 000		10 000
TOTAL	265 000		10 000
TOTAL GENERAL	516 589		10 000

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			22 500	22 500
Constructions sur sol propre			127 500	127 500
Installations générales agencements aménagements constr.			70 727	70 727
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			30 380	30 380
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			482	482
TOTAL			251 589	251 589
Autres participations			275 000	275 000
TOTAL			275 000	275 000
TOTAL GENERAL			526 589	526 589

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	33 628	5 738		39 366
Installations générales agencements aménagements constr.	35 495	8 411		43 906
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	14 768	10 127		24 895
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	278	161		438
TOTAL	84 169	24 436		108 605
TOTAL GENERAL	84 169	24 436		108 605

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	5 738				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	8 411				
Instal.techniques matériel outillage indus.	10 127				
Matériel de bureau informatique mobilier	161				
TOTAL	24 436				
TOTAL GENERAL	24 436				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	56 125	56 125	
Impôts sur les bénéfices	1 971	1 971	
Taxe sur la valeur ajoutée	770	770	
Groupe et associés	140 958	140 958	
TOTAL	199 824	199 824	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	73	73		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	7 636	7 636		
Fournisseurs et comptes rattachés	8 281	8 281		
Personnel et comptes rattachés	2 347	2 347		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 286	6 286		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 693	5 693		
Autres impôts taxes et assimilés	443	443		
Groupe et associés	256 280	256 280		
TOTAL	287 039	287 039		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	7 544			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	251 977			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	9 660			9 660

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 40 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériel industriel	Linéaire	3 ans
Matériel bureau	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	10 897
Total	10 897

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	73
Emprunts et dettes financières diverses	4 303
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 446
Dettes fiscales et sociales	443
Total	10 266

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres créances	138 655		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Total	1

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	4 439	2 303
Dont entreprises liées		2 303

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Liste des filiales et participations
(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SASU ACSM LIORET METAL INDUS	240 000	424 466	100.00	240 000	240 000			3 074 337	34 886	
- EURL PIERRE ET LILOU	10 000		100.00	10 000	10 000					
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- SAS DEC+	125 000	176 746	20.00	25 000	25 000			768 564	58 076	
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

L C 6
Société par actions simplifiée au capital de 966 000 euros
Siège social : 57 Boulevard Saint Antoine - 71200 LE CREUSOT
RCS CHALON SUR SAONE 500 009 402

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Monsieur Christian LIORET, associé unique et Président de la société L C 6, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation de la Société au cours de l'exercice et perspectives d'évolution

Sur l'exercice clos, notre chiffre d'affaires Hors Taxes, principalement constitué par nos refacturations de prestations de direction et la location de matériel industriel, est en légère baisse.

Notre résultat net comptable est également en baisse mais reste satisfaisant.

Sur l'exercice en cours, notre activité d'animation et de direction de notre filiale ACSM LIORET METAL INDUSTRIE se déroule conformément à nos prévisions.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2017, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2017 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau joint en annexe.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous signalons que notre Société détient :

- une participation à hauteur de 100 % du capital de la Société A.C.S.M. LIORET METAL INDUSTRIE, soit pour un montant de 240.000 euros.
- une participation à hauteur de 20 % du capital de la société DEC+, soit pour un montant de 25.000 euros.
- une participation à hauteur de 100 % du capital de la société PIERRE ET LILOU, soit pour un montant de 10.000 euros

Résultat par branche d'activité :

	Capital social	Valeur de la participation	CA du dernier Exercice	Résultat du Dernier exercice	Montant des Capitaux propres
ACSM LIORET METAL INDUSTRIE	240.000 €	240.000	3.074.337	34.886	424.466
DEC +	125.000 €	25.000	768.564	58.076	176.746

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 126 361 euros contre 126 957 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -0,46%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 25 533 euros contre 12 421 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 9 524 euros contre 9 496 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 0,29%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 36 000 euros, comme pour l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 18 296 euros contre 19 553 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -6,42%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 24 436 euros contre 24 436 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 6 euros contre 4 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 50%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 113 795 euros contre 101 911 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 11,66%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 12 566 euros contre 25 049 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -49,83%.

Compte tenu d'un résultat financier de -2 136 euros (-1 488 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 10 430 euros contre 23 561 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -55,73%.

Après prise en compte :

- d'un impôt sur les sociétés de 1 565 euros contre 3 534 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 8 865 euros contre un bénéfice de 20 027 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -55,73%.

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 391 073 euros contre 1 398 184 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,50%.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 8 865 euros qui recevrait l'affectation suivante :

- Au compte de la réserve légale	443 euros
- Le solde au compte "autres réserves", soit	8 422 euros

Total égal au bénéfice de l'exercice :	8 865 euros

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2014 : 6 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2015 : 6 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2016 : Néant

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-211, alinéa 2 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'au titre de l'exercice écoulé, il n'a pas été mis en place de programme d'acquisition d'actions par application des articles L. 225-209-2, L. 225-208 et L. 225-209 du Code de Commerce.

OPTIONS D'ACHAT ET DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184, nous vous informons que la société n'a pas mis en place de programme d'options de souscription ou d'achat d'actions visés par les dispositions des articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de Commerce.

ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES AUX SALARIES ET/OU DIRIGEANTS

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance, en application des dispositions de l'article L. 225-197-4, alinéa 1 du Code de Commerce, qu'il n'a pas été procédé à l'attribution d'actions gratuites au profit des salariés et des dirigeants.

DELEGATIONS DE POUVOIRS OU DE COMPETENCES EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

En application des dispositions de l'article L. 225-129-5 du Code de Commerce, nous vous informons que la société n'a procédé à aucune des délégations prévues aux articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

En application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, il convient de rappeler :

- Facturation de prestations de services d'assistance administrative à la société ACSM LIORET METAL INDUSTRIE pour 75.000 euros
- Refacturation de la nouvelle machine à ACSM LIORET METAL INDUSTRIE pour 16.618,50 euros
- Loyers perçus de la société ACSM LIORET METAL INDUSTRIE pour la location des locaux du CREUSOT pour 25.661,28 euros
- Compte courant débiteur de la société ACSM LIORET METAL INDUSTRIE pour 137.877,57 euros, outre intérêts courus pour 2.303,05 euros
- Rémunération perçue par Monsieur Christian LIORET : 36.000 euros,
- Compte courant créditeur de Monsieur Christian LIORET pour 251.976,89 euros, outre intérêts courus pour 4.303,30 euros.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

Le Président
Christian LIORET



Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

	Article D. 441 I.- 1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.- 2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées		X				1		X				10
Montant total des factures concernées h.t.			2835,00			2835,00		18452,94	9455,94	9782,94		37689,82
Pourcentage du montant total des achats h.t. de l'exercice			1			1	X					
Pourcentage du chiffre d'affaires h. t. de l'exercice	X							16,60	7,68	7,74		29,82
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux : (préciser)						☐ Délais contractuels : (préciser) ☒ Délais légaux : (préciser) 5 fois le taux d'intérêt légal					

LC6

Société par actions simplifiée unipersonnelle

57 Boulevard Saint Antoine
71200 LE CREUSOT

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos 31 décembre 2017

LC6

Société par actions simplifiée unipersonnelle

57 Boulevard Saint Antoine
71200 LE CREUSOT

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Associé Unique,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société LC6 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note page 16 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participation.

Dans le cadre de mon appréciation des principes comptables suivis par votre société, j'ai examiné les modalités d'évaluation des titres de participation et je me suis assuré que la note de l'annexe fournit une information

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments que j'estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dijon, le 15 juin 2018

Le Commissaire aux Comptes

Jean-Noël PAROT

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	22 500		22 500	22 500		
	Constructions	198 227	83 272	114 955	129 104	-14 149	-10.96
	Installations techniques, matériel et outillage	30 380	24 895	5 485	15 612	-10 127	-64.86
	Autres immobilisations corporelles	482	438	44	204	-161	-78.60
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	275 000		275 000	265 000	10 000	3.77
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	526 589	108 605	417 984	432 420	-14 436	-3.34
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	56 125		56 125	46 253	9 872	21.34
	Autres créances	143 699		143 699	138 663	5 036	3.63
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	773 264		773 264	780 848	-7 583	-0.97
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	973 089		973 089	965 764	7 324	0.76
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 499 678	108 605	1 391 073	1 398 184	-7 112	-0.51

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017	Exercice N-1 31/12/2016	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 966 000)	966 000	966 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	10 053	10 053		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	119 115	99 088	20 027	20.21
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	8 865	20 027	-11 162	-55.73
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 104 034	1 095 168	8 865	0.81
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	7 641	15 191	-7 550	-49.70
	Concours bancaires courants	68	65	3	4.48
	Emprunts et dettes financières diverses	256 280	264 977	-8 697	-3.28
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 281	5 018	3 263	65.03
	Dettes fiscales et sociales	14 768	17 765	-2 997	-16.87
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	287 039	303 016	-15 977	-5.27
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 391 073	1 398 184	-7 112	-0.51

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

287 039

295 380

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 *	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	126 361		126 361	126 957	-596	-0.47
Chiffre d'affaires NET	126 361		126 361	126 957	-596	-0.47
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			0	3	-3	-93.21
Total des Produits d'exploitation (I)			126 361	126 960	-599	-0.47
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			25 533	12 421	13 112	105.56
Impôts, taxes et versements assimilés			9 524	9 496	28	0.29
Salaires et traitements			36 000	36 000		
Charges sociales			18 296	19 553	-1 257	-6.43
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			24 436	24 436		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			6	4	1	29.73
Total des Charges d'exploitation (II)			113 795	101 911	11 884	11.66
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			12 566	25 049	-12 483	-49.83
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12 31/12/2016	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 303	2 744	-441	-16.08
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		1 366	-1 366	-100.00
Total V	2 303	4 110	-1 807	-43.97
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	4 439	5 598	-1 159	-20.71
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	4 439	5 598	-1 159	-20.71
2. Résultat financier (V-VI)	-2 136	-1 488	-648	-43.53
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	10 430	23 561	-13 131	-55.73
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 565	3 534	-1 969	-55.72
Total des produits (I+III+V+VII)	128 664	131 070	-2 406	-1.84
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	119 799	111 043	8 756	7.89
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	8 865	20 027	-11 162	-55.73

* Proratization de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

En Euros.

AUDITIS

LC6
57 Boulevard Saint Antoine

71200 LE CREUSOT

ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

AUDITIS

33 Rue des Oiseaux

BP 80153

71306 MONTCEAU LES MINES

03.85.58.57.58

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 391 072.83 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 126 360.78 Euros et dégageant un bénéfice de 8 865.29 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/I)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été établis selon les normes comptables françaises issues du règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général homologué par arrêté ministériel du 08/09/2014, et codifié aux articles L129-12 à L123-28 et R.123 à 172 à R123-208 du Code de Commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains	22 500		
Constructions sur sol propre	127 500		
Installations générales agencements aménagements des constructions	70 727		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	30 380		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	482		
TOTAL	251 589		
Autres participations	265 000		10 000
TOTAL	265 000		10 000
TOTAL GENERAL	516 589		10 000

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			22 500	22 500
Constructions sur sol propre			127 500	127 500
Installations générales agencements aménagements constr.			70 727	70 727
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			30 380	30 380
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			482	482
TOTAL			251 589	251 589
Autres participations			275 000	275 000
TOTAL			275 000	275 000
TOTAL GENERAL			526 589	526 589

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	33 628	5 738		39 366
Installations générales agencements aménagements constr.	35 495	8 411		43 906
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	14 768	10 127		24 895
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	278	161		438
TOTAL	84 169	24 436		108 605
TOTAL GENERAL	84 169	24 436		108 605

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	5 738				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	8 411				
Instal.techniques matériel outillage indus.	10 127				
Matériel de bureau informatique mobilier	161				
TOTAL	24 436				
TOTAL GENERAL	24 436				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	56 125	56 125	
Impôts sur les bénéfices	1 971	1 971	
Taxe sur la valeur ajoutée	770	770	
Groupe et associés	140 958	140 958	
TOTAL	199 824	199 824	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	73	73		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	7 636	7 636		
Fournisseurs et comptes rattachés	8 281	8 281		
Personnel et comptes rattachés	2 347	2 347		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 286	6 286		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 693	5 693		
Autres impôts taxes et assimilés	443	443		
Groupe et associés	256 280	256 280		
TOTAL	287 039	287 039		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	7 544			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	251 977			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	9 660			9 660

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 40 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériel industriel	Linéaire	3 ans
Matériel bureau	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	10 897
Total	10 897

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	73
Emprunts et dettes financières diverses	4 303
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 446
Dettes fiscales et sociales	443
Total	10 266

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres créances	138 655		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	
Total	1

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	4 439	2 303
Dont entreprises liées		2 303

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SASU ACSM LORET METAL INDUS	240 000	424 466	100.00	240 000	240 000			3 074 337	34 886	
- EURL PIERRE ET LILOU	10 000		100.00	10 000	10 000					
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- SAS DEC+	125 000	176 746	20.00	25 000	25 000			768 564	58 076	
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

LC 6
Société par actions simplifiée au capital de 966 000 euros
Siège social : 57 Boulevard Saint Antoine - 71200 LE CREUSOT
RCS CHALON SUR SAONE 500 009 402

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 26 JUIN 2018

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 8 865 euros de la manière suivante :

- Au compte de la réserve légale	443 euros
- Le solde au compte "autres réserves", soit	8 422 euros

Total égal au bénéfice de l'exercice :	8 865 euros

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2014 : 6 000 euros
Exercice clos le 31 décembre 2015 : 6 000 euros
Exercice clos le 31 décembre 2016 : Néant

Certifié conforme
Le Président





FIDACT

Société Inter-Barreaux d'Avocats
www.fidact-avocat.fr

Cabinet de Chalon-sur-Saône

Alain BALLET

✉ : mb@avocatsel.com

Arnaud MASUÉ

✉ : mb@avocatsel.com

Cabinet de Tournus

Thierry CLAIRE

✉ : tclaire@fidact-avocat.fr

Anne DESORMEAUX

✉ : adesormeaux@fidact-avocat.fr

Droit fiscal

Droit des Sociétés

Fusion acquisition

Vente de fonds de commerce

Transmission d'Entreprise

Droit des affaires et de la concurrence

Entreprises en difficulté

Droit bancaire

Droit social

Droit commercial

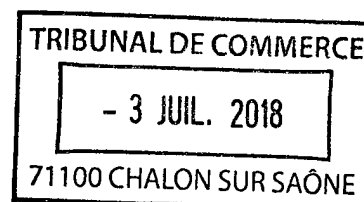
Droit de la famille

Contentieux commercial

TRIBUNAL DE COMMERCE
GREFFE
4 Rue Emiland Menand
71100 – CHALON SUR SAONE

Le 2 juillet 2018

N/Réf. : 11.00962/AB/CV
Affaire : LC6 (SASU)
Dépôt des comptes annuels



Mesdames,

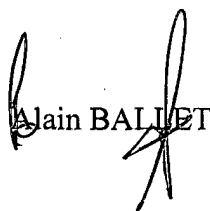
Je vous adresse ci-joint concernant la société L C 6 :

- 1 exemplaire du bilan au 31 décembre 2017,
- 1 exemplaire du rapport de gestion du Président,
- 1 exemplaire du rapport général du commissaire aux comptes,
- 1 exemplaire de la proposition d'affectation du résultat soumise à l'Assemblée et la résolution d'affectation votée,
- 1 chèque de 45,63 Euros libellé à votre ordre.

Je vous remercie de bien vouloir m'adresser votre certificat de dépôt à **71100 CHALON SUR SAONE – 6, rue de la Trémouille.**

Dans l'attente,

Veuillez agréer, Mesdames, l'expression de mes sentiments distingués.


Alain BALLET

6 rue de la Trémouille
71100 CHALON SUR SAONE
Tél. 03 85 46 92 70 – Fax. 03 85 46 92 71

13 rue des Tonneliers – BP 48
71700 TOURNUS
Tél. 03 85 51 75 08 – Fax. 03 85 51 28 13